

Ports de plaisance
du Syndicat mixte

Les ports structurants se différencient des petits ports par la présence de pontons et de certains services portuaires (aires de carénage, systèmes de récupération des eaux, commerces et services spécialisés...). En sud Finistère, il existe également quelques zones de mouillage et d'équipements légers (ZMEL) qui permettent d'organiser les mouillages hors des zones portuaires.

Les ports de plaisance du Syndicat mixte sont au nombre de 7 et se situent sur 3 bassins de navigation distincts : en baie de Douarnenez, en baie d'Audierne et dans le bassin de Glénan – Odet maritime.

A l'exception des ports de Loctudy – Ile-Tudy et de Concarneau, gérés par les communes dans le cadre de concessions, les autres ports sont gérés directement par le Syndicat mixte. Ports structurants ou petits ports, ils offrent des services différenciés pour les plaisanciers, à l'année, en saison ou à l'escale. Ils complètent le maillage de la façade maritime finistérienne où l'on retrouve des grands ports (Port-La-Forêt, Sainte-Marine, ...) ou d'autres zones de mouillages appréciées des plaisanciers (Kerity, Odet, ...).

Une bonne capacité d'accueil principalement localisée dans les ports structurants

Les ports de plaisance du Syndicat mixte ont une capacité d'accueil de 3 197 places au 1^{er} janvier 2018 soit près de 15% de l'offre d'accueil en Finistère et 30% de l'offre d'accueil en Cornouaille. 38 % des places disponibles le sont sur pontons (1 205).

3 ports structurants (Audierne, Loctudy et Concarneau) maillent le territoire et représentent près de 65 % de la capacité d'accueil total du Syndicat mixte.

A l'échelle du Finistère, le nombre de plaisanciers est estimé à 27 000 avec une durée moyenne de sortie de 14 jours par an ; ce qui représente un potentiel d'activités important sans compter sur les escales de bateaux étrangers encore à développer. Les ports du Syndicat mixte concentrent plus de 20 % des escales (8 231) et nuitées (18 587) du Finistère en 2016.

Les listes d'attente, encore importantes dans les ports du Syndicat mixte, comprennent souvent des doubles inscriptions (de l'ordre de 50 %). Une tendance à la baisse du nombre d'inscrits est observée ces dernières années.

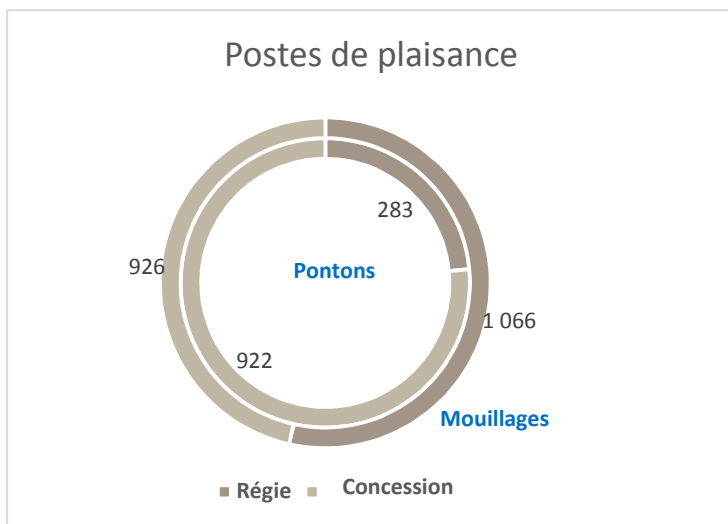
Le Livre bleu du nautisme 2015-2020 préconise l'optimisation des places portuaires existantes. Le modèle de développement des ports est aujourd'hui en évolution, dans un contexte de contraction des fonds publics et d'évolution des pratiques (charges d'amortissement importantes, vieillissement des plaisanciers, reprise modérée des ventes de bateaux, augmentation de la taille moyenne des bateaux, zapping des activités...).

Vers une gestion harmonisée et dynamique des espaces portuaires

Le développement de la plaisance par le Syndicat mixte doit répondre aux enjeux d'attractivité des places portuaires et des bassins de navigation et au maintien du dynamisme économique des ports et territoires concernés. L'harmonisation des pratiques tarifaires, à niveau de service égal, la complémentarité des services interportuaires, l'optimisation des modes de commercialisation et le développement des animations dans les

ports seront des objectifs à atteindre en lien avec les collectivités et associations locales.

Le positionnement plus affirmé des ports de plaisance du syndicat, comme des entrées de territoire au plan touristique et comme des outils de promotion du cadre de vie de la Cornouaille, sera un des objectifs à atteindre, tel que le préconise le Livre Bleu.



Chiffres clés 2018

7 ports dont
3 concessions représentant
15 % des places finistériennes
30 % des places cornouaillaises

avec
3 197 postes de plaisance
241 places d'escale
18 587 nuitées
2 625 ml de pontons

Typologie des ports de plaisance en Cornouaille

Au 1er janvier 2018												
	Douarnenez	Audierne	Saint-Guénolé - Penmarc'h	Guilvinec - Lézhiagat	Lesconil	Loctudy - Ile-Tudy	Concarneau	Total Régie		Total Concession		SMPPPC
Nombre de places	247	458	69	298	277	1040	808	1 407	44%	1 790	56%	3 197
Dont escales	0	53	0	8	40	86	54	101	42%	140	58%	241
Places pontons	0	228	0	8	47	581	341	283	23%	922	77%	1 205
Places mouillage	247	230	69	290	230	459	467	1 066	54%	926	46%	1 992
Nombre d'escales		741		179	1 389	2579	3 343	2 309	28%	5 922	72%	8 231
Nombre de nuitées		1 257		268	2 632	9571	4 859	4 157	22%	14 430	78%	18 587

Les services portuaires proposés dans les ports du Syndicat mixte

Les services proposés pour la plaisance, par le Syndicat mixte ou ses concessionnaires, permettent de satisfaire aux premières exigences des plaisanciers. L'objectif est de maintenir et d'améliorer en continu l'offre de service,

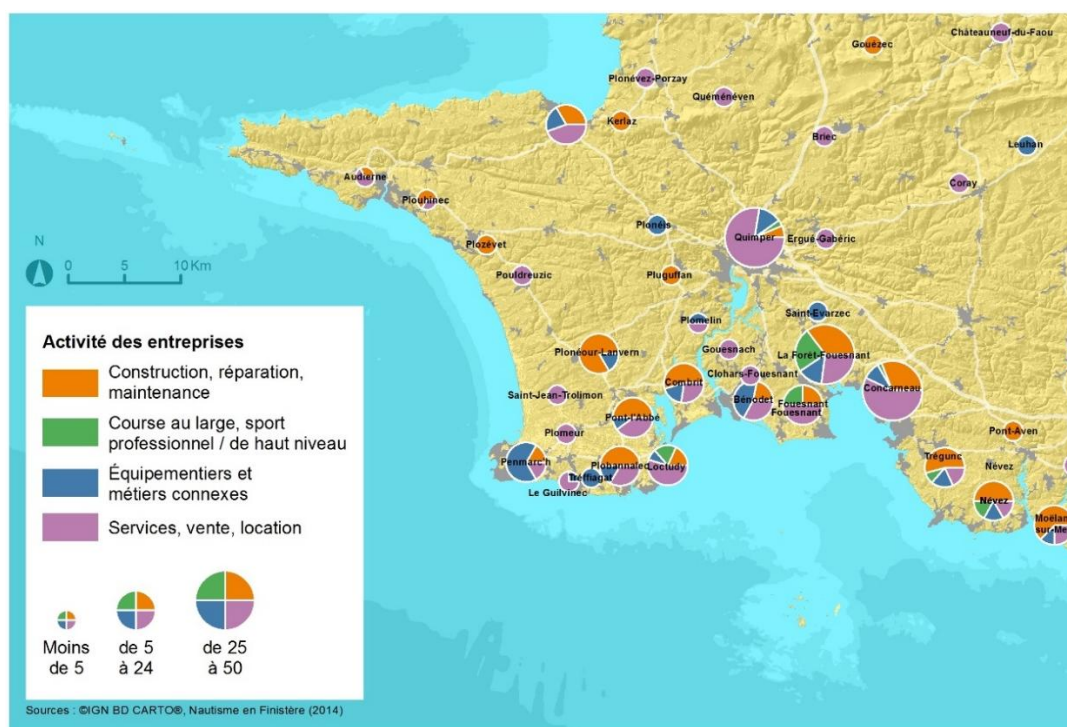
adaptée aux usages présents et à venir sur les ports de plaisance. Une partie des services peut être proposée à proximité immédiate des places portuaires par des entreprises privées.

Au 1er janvier 2018

	Douarnenez	Audierne	Saint-Guénolé – Penmarc’h	Guilvinec – Léchiagat	Lesconil	Loctudy – Ile Tudy	Concarneau
Accueil - Renseignements		●		●	●	●	●
Météo	●	●	●	●	●	●	●
Eau - Electricité		●		●	●	●	●
Wifi					●	●	●
Sanitaires		●		●	●	●	●
Laverie						●	
Tri sélectif	●	●	●	●	●	●	●
Carburant						●	●
Aire de carénage		●		●		●	●
Service de rade						●	
Prêt de vélos				●	●	●	
Vidéosurveillance						●	

Les entreprises de la filière nautique

La filière nautique se décline en plusieurs secteurs : **construction navale, réparation et maintenance, services** (vente, location, activités sportives ...), **équipementiers et métiers connexes**, étroitement liés à ces activités (voilerie, électronique, architecture navale...).



Un maillage territorial de petites et moyennes entreprises spécialisées

286 entreprises sont localisées en Cornouaille. Le territoire concentre plus de la moitié des entreprises (53 %) et des emplois de la filière (55 %) dans le Finistère. Excepté les pôles urbains (Quimper et Douarnenez), les entreprises se concentrent essentiellement sur la façade Sud de la Cornouaille. La présence des ports de plaisance conditionne la répartition de ces activités. Près de la moitié relève du secteur des services.

Cette filière se caractérise par une majorité de TPE et PME : 90 % des entreprises comptent moins de 10 salariés en Finistère. La plupart sont spécialisées

sur des créneaux de pointe et de performances technologiques : matériels innovants, électronique, matériaux composites...

La présence de petits chantiers de construction de qualité caractérise également le département. Plusieurs d'entre eux ont été primés à l'international (IDB Marine, POGO Structures, ADH Inotec, Marée Haute...). La présence de chantiers du patrimoine (chantier de l'Enfer, chantier du Vivier, etc.), favorise le maintien à flot de nombreux navires (misainiers, etc.) dans les ports de Cornouaille.

De nouvelles stratégies à développer dans un contexte économique agité

Ces entreprises subissent la concurrence internationale et les fluctuations du contexte économique. Toutefois, l'immatriculation de bateaux neufs a progressé de 14 % en 2016 en Finistère au détriment du marché d'occasion, qui a connu une baisse de 1 % sur la même période.

En Finistère, et notamment en Cornouaille, un certain nombre d'entreprises développe des techniques de construction innovantes comme l'écoconception qui permet de limiter l'impact sur l'environnement aux différents stades de vie du produit, etc.

Les manifestations nautiques



Les ports du Syndicat mixte accueillent chaque année un certain nombre de manifestations qui animent le port, le plan d'eau et/ou les terrepleins. Elles nécessitent une organisation particulière pour accueillir et assurer la sécurité des participants et des spectateurs.

Il en existe une grande variété : fêtes maritimes, événements sportifs et animations autour des produits de la mer. Elles sont des vitrines touristiques et des outils promotionnels qui contribuent à faire du littoral et de nos ports une porte d'entrée. Ces places portuaires accueillent aussi des animations nécessitant de

l'espace (feux d'artifice, marchés). La diversité des animations illustre que les ports sont des lieux plébiscités par tous les publics, locaux ou estivants, marins ou non.

Le Syndicat mixte s'attachera à rendre encore plus dynamique les animations sur ses ports et à répondre aux enjeux du Livre bleu du nautisme 2015-2020. Ce dernier met en avant le développement d'animations dans chaque espace portuaire et bassin de navigation afin de valoriser au mieux l'image maritime de la Cornouaille et l'économie des ports de plaisance

Des manifestations pour tous les goûts

Près d'une quarantaine de manifestations sont organisées chaque année dans les ports.

Les fêtes maritimes de Douarnenez rassemblent les passionnés de vieux gréements et accompagnent depuis leur création une dynamique de reconstruction et de rénovation de bateaux anciens. Elles attirent un public important (110 000 visiteurs et 900 voiliers anciens en 2016).

Plusieurs courses au large partent, font escale ou s'organisent en Cornouaille : la Transat AG2R La Mondiale (Concarneau-Saint-Barthélémy), la Solitaire du Figaro (Concarneau) ou encore le Grand Prix Guyader (Douarnenez) ; autant de manifestations qui valorisent le savoir-faire sportif mais aussi technologique du territoire.

D'autres manifestations terrestres accueillent un grand nombre de visiteurs sur les ports et participent, majoritairement en saison estivale, à faire des ports des espaces de convivialité par le biais de fêtes populaires (Soupers marins, Fêtes des Gras, Fête des filets Bleus, etc.).

Toute l'année, le public peut découvrir sur les ports de Cornouaille les activités maritimes qui s'y trouvent, de sa propre initiative ou par le biais de visites organisées (Haliotika, offices du tourisme). L'enjeu pour le Syndicat mixte est de maintenir ses ports dynamiques et attractifs tout en sécurisant les espaces, telle est l'ambition des projets d'interface ville-port concertés avec les collectivités locales et les professionnels.

